



- Ponts roulants représentatifs de leur catégorie

Les épreuves pratiques des CACES® R.484 doivent être réalisées sur des ponts roulants dits « représentatifs de leur catégorie ».

Les pontiques ne peuvent pas être utilisés pour la réalisation des épreuves pratiques des CACES® R.484.

Les caractéristiques requises pour chaque catégorie sont les suivantes :

CACES® R.484	CATÉGORIE 1	CATÉGORIE 2
Typed'équipement	Pont roulant	
Organe de préhension	Crochet de levage	
Capacité	2400kg mini	
Hauteur sous crochet	4m mini	5m mini
Course de translation	15m mini	
Course de direction	5m mini	
Mode de conduite imposé	Commandeau sol	Encabine
Mode de conduite optionnel	Pas d'option	Commandeau sol

Nota : Le boîtier de commande au sol peut être un pendant à câble ou une télécommande sans fil.

Salle théorique :

Le site doit mettre à la disposition des candidats :

- une salle aérée, éclairée et maintenue à une température de confort, équipée de chaises et tables en nombre adapté (au minimum pour 7 personnes), avec une source d'eau potable permettant de délivrer au moins 3 litres d'eau fraîche par personne et par jour,
- un local adapté permettant de changer de vêtements, préchauffé en hiver pour être à température à l'arrivée des salariés le matin,
- des sanitaires hommes et femmes séparés, aérés, éclairés et chauffés, disposant d'une arrivée d'eau chaude pour se laver les mains.

Moyens tests pratiques :

Outre l'équipement (pont roulant représentatif de la catégorie, défini à l'annexe A1/4), les matériels ci-dessous

doivent être disponibles sur le site certifié pour réaliser les épreuves pratiques des CACES® R.484 :

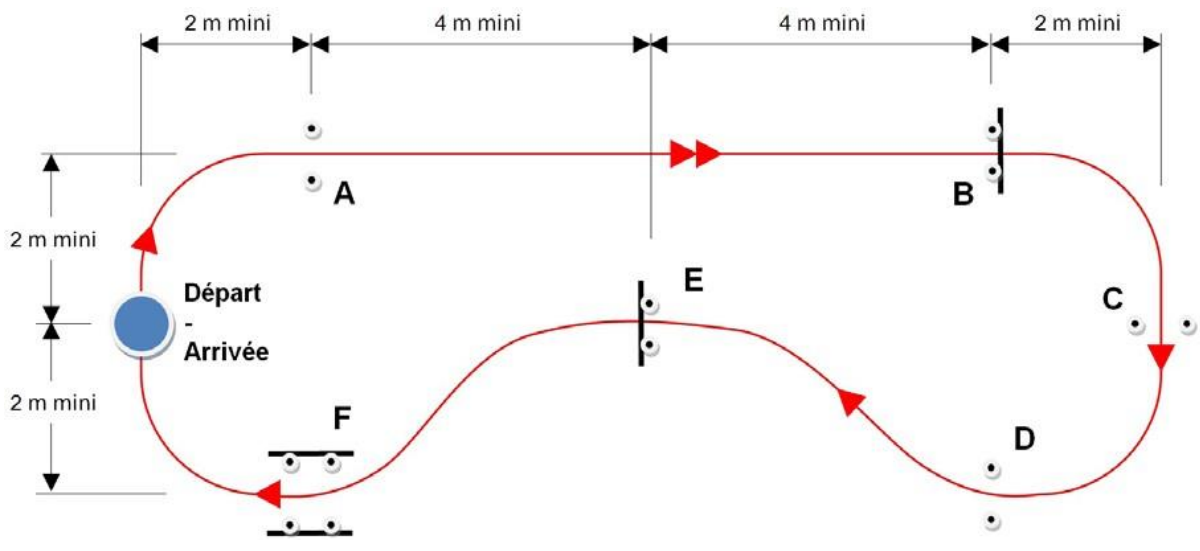
Surface et matériels	Catégories 1 et 2
Surface d'évolution	200 m ² minimum
Charge 1	Cylindrique verticale, masse \geq 450 kg, 1 point de levage
Charge longue 2	Longueur \geq 3 m, masse \geq 450 kg, 2 points de levage minimum
Obstacles	6 obstacles (voir A4/3) : <ul style="list-style-type: none">• 3 obstacles de type « poteaux » A, C et D• 2 obstacles de type « barre » B et E• 1 obstacle de type « murs » F
Accessoires de levage	A minima : <ul style="list-style-type: none">• 1 élingue chaîne 2 brins x 500 kg mini• 1 élingue chaîne 1 brin x 500 kg mini• 2 élingues textiles 1 brin x 500 kg mini• 5 manilles

Circuits et épreuves d'évaluation

Le circuit test permettant d'évaluer le savoir-faire pour les deux catégories est réalisé comme suit :

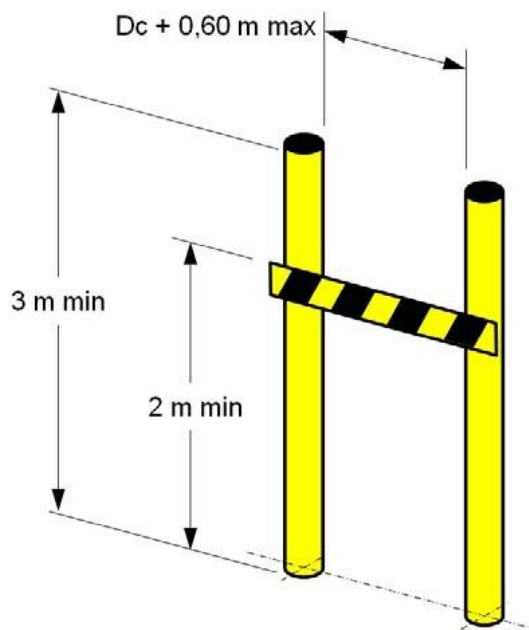
- le point « Départ - Arrivée » est matérialisé au sol, par un cercle dont le diamètre est au maximum égal au diamètre extérieur de la charge Dc augmenté de 0,20 m ;
- hormis au passage des obstacles B et E, le candidat doit en permanence maintenir le bas de la charge le plus proche possible du sol (hauteur maximale 0,50 m) ;
- le candidat doit réaliser le parcours ci-dessous en partant du point « Départ - Arrivée » et en revenant à ce même point :
 - A – obstacle de type « poteaux » : passer la charge entre les deux poteaux,
 - entre A et B : passage en vitesse de translation maximale,
 - B – obstacle de type « barre » : passer la charge entre les poteaux, à moins de 1 m au-dessus de la barre horizontale,
 - C et D – obstacles de type « poteaux » : passer la charge entre les deux poteaux,
 - E – obstacle de type « barre » : passer la charge entre les poteaux, à moins de 1 m au-dessus de la barre horizontale,
 - F – obstacle de type « murs » : passer la charge entre les deux parois latérales.

Lorsque la durée réelle dépasse 130% du temps de référence, une note de 0 au point d'évaluation concerné doit être attribuée, avec pour conséquence l'échec à l'évaluation pratique.

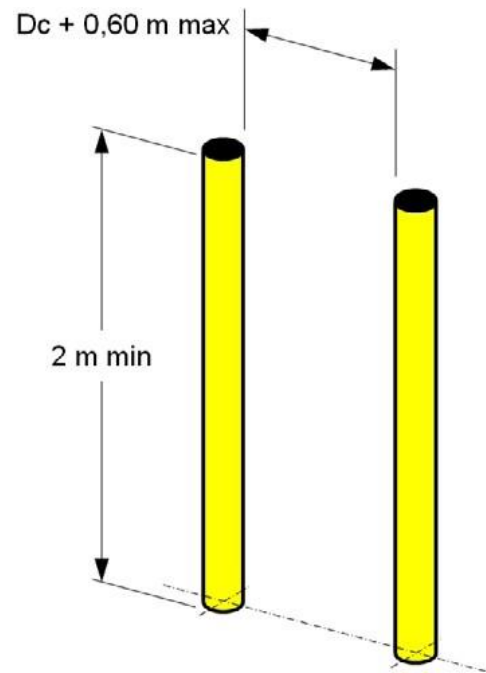


Caractéristique des obstacles :

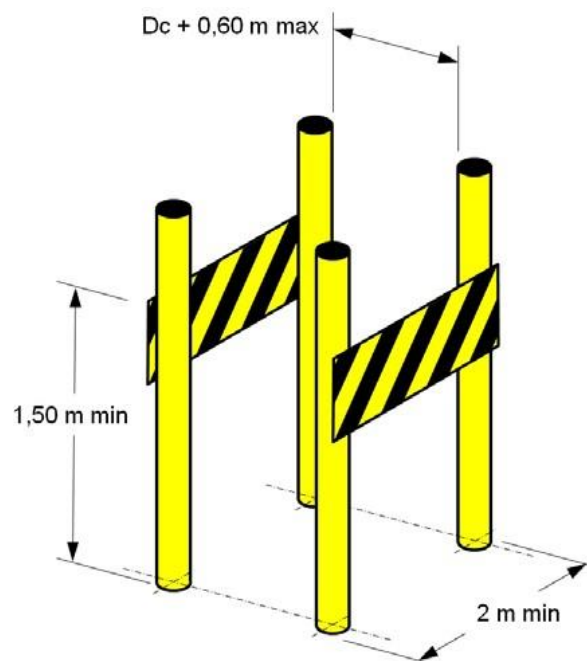
→ Bet E : Obstacles de type « barre poteaux »



→ A, C et D : Obstacles de type « poteaux »



→ F : Obstacle de type « murs »



c : diamètre extérieur de la charge 1